

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture provisoire du Pont de Saint-Illpize le mardi 30 juillet 2019 avec un tonnage limité à 3,5t

Le projet n°1 de la feuille de route du Département «Moderniser et entretenir le réseau routier au meilleur coût avec une logique de service aux usagers» votée en début de mandat et le Plan Pluriannuel d'investissement adopté en 2016 par l'Assemblée départementale placent le réseau routier départemental **au cœur de notre politique d'investissement (93,4 M€ sur les 240 M€ prévus au PPI)**.

Après plusieurs mois de travaux conséquents, le pont de Saint-Illpize va être rouvert à la circulation à partir du 30 juillet prochain avec une restriction pour les véhicules au tonnage supérieur à 3,5t.

Depuis le mois d'avril 2019, des travaux importants ont permis de remplacer les poutres détériorées par le passage de véhicules trop lourds (ne respectant pas la restriction de tonnage initiale).

La réalisation des travaux de cette année a permis de constater un état très dégradé de plusieurs éléments de l'ouvrage. En effet, dans le cadre de ce chantier, il était prévu de retendre les suspentes et les haubans de l'ouvrage, un des plus anciens d'Auvergne puisqu'il a été mis en service en 1879. Or, le très mauvais état des visseries des suspentes n'a pas permis d'effectuer leurs réglages comme prévus initialement. Ces travaux ont donc dû être reprogrammés et seront réalisés dès cet automne. De plus, ces nouveaux éléments de constats et diagnostique de l'ouvrage ne permettent pas sa réouverture au tonnage initial (16t).

Toutefois, les essais en charge réalisés jeudi 25 juillet permettent une réouverture provisoire du pont avec une restriction de tonnage sur l'ouvrage à 3.5t.

Les opérations de réglage demanderont une nouvelle coupure à programmer ; ces opérations pourront être définies et planifiées afin de réduire au maximum le délai de fermeture du pont à la circulation. La finalisation de ces travaux de réglages devrait permettre une réouverture définitive du pont en 2019.

Le passage à gué installé sera maintenu durant tout l'été.